

COMPTE-RENDU DES DELIBERATIONS PRISES EN SEANCE
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 9 NOVEMBRE 2010

Le neuf novembre deux mil dix à 20 heures 30 s'est réuni le Conseil Municipal des Avenières en Mairie, sous la présidence de son maire en exercice Monsieur Gilbert MERGOUD.

Mesdames et Messieurs les Conseillers :

Etaient présents : Denise CORTEY, Marie-France COTTET, Guillaume FAVIER, Josiane GIPPET, Colette GREPAT, Emmanuel GUTIERREZ, Philippe GUYON, Raymond HERBEPIN, Henri MIEGE, Chantal MOLY, Roger MORNEY, Maurice NICOLAS, Jean-Charles PASTORINO, Jacky RAVAZ, Fabienne RETY, Chantal REY, Maryvonne SARAMITO, Alain SOCIE, Yvon THENAULT.

Etaient absents ayant donné pouvoir : Chantal BELLIN à Chantal MOLY, Sébastien DREVET à Gilbert MERGOUD, Valérie GEYNET à Chantal REY, Marie-Catherine LAMIRAL à Philippe GUYON, Marie-Thérèse PASTORINO à Guillaume FAVIER, Joao SANTOS à Denise CORTEY.

Etait absente et excusée : Nathalie MARGAIN

Date de convocation : Mardi 2 novembre 2010

Les Conseillers présents, soit 20 représentant la majorité des membres en exercice qui sont au nombre de 27, ayant atteint le quorum, il a été procédé à l'ouverture de la séance et à la nomination de deux secrétaires élus parmi les Conseillers, à savoir Fabienne RETY et Philippe GUYON. Ces derniers acceptent.

Approbation du procès-verbal de séance du Conseil Municipal du 30 septembre 2010

Affichage des délibérations le 5 octobre 2010 pour être rendues exécutoires.

Affichage du compte-rendu des délibérations prises en séance le 5 octobre 2010.

Le procès-verbal est en cours de relecture par les secrétaires de séance. Le vote est différé.

Approbation de l'ordre du jour du Conseil Municipal du 9 novembre 2010

VOTE
POUR A L'UNANIMITE (20 présents+6 pouvoirs)

ORDRE DU JOUR

- Approbation du procès-verbal de séance du Conseil Municipal du 30 septembre 2010
- Approbation de l'ordre du jour du Conseil Municipal du 9 novembre 2010

I. ASPECT FINANCIER

2010-8-1 Délibération modificative budgétaire n°5- Budget général

2010-8-2 Délibération modificative budgétaire n°1- Budget annexe du boulodrome

2009-8-3 Transfert de charges – Camping municipal

2010-8-4 Avenant n°1 à la convention d'objectifs et de moyens – Office de Tourisme - Syndicat d'Initiative des Avenières et de Veyrins-Thuellin

II. ASPECT REGLEMENTAIRE

2010-8-5 Rapport d'activité 2009 – Syndicat Energies de l'Isère (SE 38)

III. AMENAGEMENT URBAIN ET ENVIRONNEMENT

2010-8-6 Acquisition de la parcelle AC n°534 – Réserve foncière

IV. PERSONNEL COMMUNAL

2010-8-7 Mise en place d'un Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi dans l'équipe d'entretien

V. QUESTIONS DIVERSES

INFORMATIONS

- Décisions du Maire prises en vertu de la délégation de pouvoir depuis le conseil municipal du 15 juin 2010
- Présentation du rapport sur le patrimoine arboré de la commune
- Cérémonie du 11 Novembre 2010
- Prochain conseil municipal le 9 décembre 2010

DELIBERATIONS

I. ASPECT FINANCIER**2010-8-1 Délibération modificative budgétaire n°5- Budget général**

Divers ajustements de crédits sont nécessaires à la réalisation des dépenses – recettes pour l'année 2010.

Fonctionnement		Dépenses	Recettes
6065-321	Livres disques	600 €	
6554-01	Contributions organismes de regroupement	-2 000 €	
67441-01	Budgets annexes	2 000 €	
7062-321	Redevances et droits à caractère culturel		600 €
	Total	600 €	600 €
Investissement		Dépenses	Recettes
	Op n° 194 : Acquisition matériel, outillage, mobilier		
2182-194-822	Matériel de transport	4 000 €	
024-194-01	Reprise ancien matériel de transport		4 000 €
	Op n° 287 : Voirie		
2315-287-822	Installations aménagements	8 500 €	
	Op n° 289 : Aménagement route du Jalérieu		
2315-289-822	Installations aménagements	-8 500 €	
	Total	4 000 €	4 000 €

Il convient de délibérer pour autoriser le Maire à effectuer ces opérations.

VOTE		
POUR : 24	CONTRE : 0	ABST. : 2 Jacky RAVAZ Emmanuel GUTIERREZ

2010-8-2 Délibération modificative budgétaire n°1- Budget annexe du boudrome

Divers ajustements de crédits sont nécessaires à la réalisation des dépenses – recettes pour l'année 2010.

Fonctionnement		Dépenses	Recettes
6152	Entretien et réparation de biens immobiliers	2 000 €	
74	Subvention d'exploitation		2 000 €
	Total	2 000 €	2 000 €

Il convient de délibérer pour autoriser le Maire à effectuer ces opérations.

VOTE		
POUR : 25	CONTRE : 0	ABST. : 1 – Jacky RAVAZ

2009-8-3 Transfert de charges – Camping municipal

Pour des raisons techniques, la commune a pris en charge dans le budget général la rémunération du personnel. La valorisation de la mise à disposition s'élève à 22.314,73 €.

Le Maire propose de transférer la charge financière d'un montant de 22.314,73 € au budget annexe du camping. Des crédits sont ouverts au budget, compte 658 (autres charges diverses de gestion courante).

Il convient de délibérer pour approuver cette proposition et autoriser le Maire à signer tous documents et actes relatifs à la présente délibération.

VOTE		
POUR : 25	CONTRE : 0	ABST. : 1 – Jacky RAVAZ

2010-8-4 Avenant n°1 à la convention d'objectifs et de moyens – Office de Tourisme - Syndicat d'Initiative des Avenièrès et de Veyrins-Thuellin

Par convention d'objectifs et de moyens en date du 3 avril 2002, la commune des Avenièrès a mis à disposition de l'Office de Tourisme – Syndicat d'Initiative des Avenièrès et de Veyrins-Thuellin un local aménagé et meublé situé 23 grande rue de Ciers pour l'exercice de ses missions.

L'Office de Tourisme ayant emménagé le 1^{er} mars 2010 dans des locaux neufs sis 110 avenue du Général Guillermaz, le Maire propose de signer un avenant à la convention en cours prenant en compte ce changement d'adresse (*Annexe n°1 jointe à la note de synthèse*).

Il convient de délibérer pour approuver cette proposition et autoriser le Maire à signer tous actes et documents relatifs à la présente délibération.

VOTE
POUR A L'UNANIMITE (20 présents+6 pouvoirs)

II. ASPECT REGLEMENTAIRE**2010-8-5 Rapport d'activité 2009 – Syndicat Energies de l'Isère (SE 38)**

Le Syndicat « Energies » de l'Isère (SE 38) publie, comme la loi l'y oblige, un rapport annuel sur le service public de distribution d'électricité et de gaz pour l'année 2009.

Le rapport a été annexé à la note de synthèse (*Annexe n°2*).

Il convient de délibérer pour donner acte au Maire de la présentation de ce rapport.

VOTE
POUR A L'UNANIMITE (20 présents+6 pouvoirs)

III. AMENAGEMENT URBAIN ET ENVIRONNEMENT**2010-8-6 Acquisition de la parcelle AC n°534 – Réserve foncière**

Une parcelle située à proximité de la salle des fêtes de Ciers est en vente actuellement.

Compte tenu de l'intérêt qu'elle présente pour l'aménagement futur de ce secteur et au vu de l'avis des Domaines, le Maire propose d'acquérir au prix de 80 000 € sur cette parcelle, limitrophe

au parking, cadastrée AC n°534, propriété des consorts SAVELLI, la surface de terrain nécessaire à cette opération et déterminée par un géomètre-expert (estimée à 1453 m²).

Il convient de délibérer pour approuver cette proposition, autoriser le Maire à signer tous actes et documents relatifs à la présente délibération et à payer tous les frais y afférents.

VOTE		
POUR : 24	CONTRE : 0	ABST. : 1 – Jacky RAVAZ

Maryvonne SARAMITO ne prend pas part au vote.

IV. PERSONNEL COMMUNAL

2010-8-7 Mise en place d'un Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi dans l'équipe d'entretien

La Commune a la possibilité de recruter des agents en Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi.

Ce type de contrat permet d'une part à l'agent bénéficiaire de se réinsérer dans la vie active ou de finaliser un projet professionnel, et d'autre part à l'établissement d'accueil d'obtenir une subvention de l'Etat minimisant le coût du contrat. Deux documents sont alors établis : une convention entre le Pôle Emploi et l'employeur, et un contrat de travail entre ce dernier et le bénéficiaire du dispositif.

Dans le cadre de ce dispositif, le Maire propose la mise en place d'un C.A.E. au sein de l'équipe d'entretien à compter du 11 octobre 2010.

Il convient de délibérer pour approuver cette proposition et autoriser le Maire à signer les conventions ainsi que tous actes et documents relatifs à la présente délibération.

VOTE
POUR A L'UNANIMITE (20 présents+6 pouvoirs)

V. QUESTIONS DIVERSES

INFORMATIONS

- Décisions du Maire prises en vertu de la délégation de pouvoir depuis le conseil municipal du 15 juin 2010 (*Annexe n°3 jointe à la note de synthèse*)
- Présentation du rapport sur le patrimoine arboré de la commune
- Cérémonie du 11 Novembre 2010
- Prochain conseil municipal le 9 décembre 2010

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 22h32.

Fait aux Avenières, le 15 novembre 2010
Le Maire,
Gilbert MERGOND